



# LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL CONSTANTINE



## Programme des Rencontres

2<sup>ème</sup> Tour PLAY OFF REGIONAL (U 15)

JOURNEE DU VENDREDI. 14. JUIN. 2024

N°	RENCONTRES	U 15	LIEUX	ARBITRES
01	ES. A. OUALMANE - CB. MILA	16H30	TADJENANET	RAMOUL - REMITA - CHEROUD
<b>JOURNEE DU SAMEDI. 15. JUIN. 2024</b>				
02	RE. ARROUCH - WA. TADJANANET	16H30	KHROUB	BOUAZIZ - BOUKRIDA - CHIBANE

Durée des Rencontres :

- U 15 = 2 x 35 Sans prolongation (en cas d'égalité les tirs aux buts déterminent le Vainqueur)
- Le Club N° 01 doit présenter un Médecin
- Les Frais d'Organisation à la charge des deux clubs

## RESPONSABILITÉ DES CLUBS

- La responsabilité de l'organisation des matchs de la phase préliminaire du PLAY OFF (coordination dans la préparation du stade, apporter la sécurité, ambulance, médecin, changer de vêtements en cas de similitude) incombe à l'équipe qui tire en premier dans le tirage au sort, toutes les dépenses organisationnelles étant partagées à parts égales entre les équipes sous la supervision des Ligues régionales.
- Le club tiré en premier dans la phase préliminaire est responsable de l'organisation générale de la rencontre. Il est chargé de faire assurer la sécurité à l'intérieur du stade ; il est aussi responsable du désordre et/ou du dysfonctionnement qui pourrai(en)t résulter avant, pendant et après un match, du fait de l'attitude du public, des joueurs et des dirigeants ainsi que de l'insuffisance de l'organisation. Néanmoins, le club tiré en second lieu est aussi responsable lorsqu'il s'avère que ses joueurs, dirigeants et supporters sont les auteurs de désordres. Si une rencontre n'a pas eu lieu pour absence de service d'ordre, le club hôte est sanctionné par les dispositions prévues par l'article 27 du présent règlement.